

Référence

AD-ADVF-CCP3

Durée

150 heures

Public

Tout public

## Objectifs

- Assurer la garde des enfants au domicile des parents et lors des sorties, dans le respect des consignes parentales, des habitudes familiales, des règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir organiser son travail de façon rationnelle et faire face au changement

Formation éligible au  
CPF



## Programme de formation

1. Définir le rôle de l'ADVF et son cadre d'intervention
2. Instaurer une relation interpersonnelle de qualité et assurer la transmission des informations
3. Savoir organiser son intervention et être capable d'évaluer sa prestation
4. Savoir identifier les risques, adopter une posture de vigilance, mettre en sécurité la personne (certificat APS-ASD)
5. Appliquer les gestes éco-citoyens à domicile
6. Savoir prendre en charge des enfants :
  - Connaissance du développement de l'enfant
  - Intervenir auprès d'enfants et dans leur environnement : les jeux, jouets activités ludiques et créatives, proposer et animer des activités, prise en charge du handicap
  - Mettre en place les gestes techniques : toilette, habillage, alimentation, utilisation du matériel de puériculture
7. Période d'application en entreprise
8. Accompagnement à la rédaction du Dossier professionnel
9. Préparation à la certification

## Prérequis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Connaître et accepter les contraintes du métier

## Modalités

- 150 heures, alternance formation en centre / immersion en entreprise, visites de structures, etc.
- La durée indiquée sera étudiée en fonction du profil de l'apprenant

## Validation

Certificat de Compétences Professionnel n° 3, du Titre Professionnel ADVF, délivré par le Ministère chargé de l'Emploi. Les Certificats de Compétences Professionnel sont capitalisables pour l'obtention du Titre Professionnel.